

COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MISE EN CONCORDANCE DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT « LES PRES DU MOULIN » AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE VASSIEUX EN VERCORS

Par arrêté n° 2022-055 du 12/09/2022, Le Maire de Vassieux en Vercors a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement « Les Prés du Moulin » avec son PLU. Mr Alain VALADE, cadre de l'industrie retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Grenoble par décision du 3 août 2022.

L'enquête publique se déroulera du mardi 4 octobre 2022 à 9h00 au mardi 18 octobre 2022 à 17h00 pour une durée de 15 jours sous la responsabilité de Monsieur le Maire, à qui toutes les informations sur le dossier pourront être demandées.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

- Pour la version papier : en Mairie, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 ainsi que sur les horaires des permanences du commissaire enquêteur
- Pour la version numérique :
 - Sur le site internet de la commune à l'adresse suivante www.vassieuxvercors.fr
 - Sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public en mairie

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contrepropositions du mardi 4 octobre 2022 à 9h00 au mardi 18 octobre 2022 à 17h00 :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en Mairie, aux jours et heures habituels
- Par courriel à l'adresse sécurisée suivante : secretariatmairievassieux@orange.fr
- Par correspondance adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Monsieur Alain VALADE - commissaire enquêteur- Mairie de Vassieux en Vercors, 26 420 Vassieux en Vercors ;
- Lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Vassieux en Vercors pour recevoir les observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- Mardi 4 octobre 2022 de 9h00 à 12h00,
- Mardi 11 octobre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Mardi 18 octobre 2022 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Vassieux en Vercors et à la Préfecture, et seront publiés sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête et des conclusions émises par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera par délibération et formulera un avis sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement « les Prés du Moulin » avec le PLU de la commune de Vassieux en Vercors, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur. Un arrêté du Maire viendra ensuite acter cette mise en concordance. L'arrêté d'ouverture d'enquête publique fixant les modalités de l'enquête est affiché pendant un mois en mairie.

Fait à Vassieux en Vercors, le 12 septembre 2022

Le Maire

Monsieur Thomas OTTENHEIMER